

20-AVR-2004

FRONT

BONANZA® 600

CONCENTRÉ DE FABRICATION. POUR LA FABRICATION

ATTENTION POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI
NO D'HOMOLOGATION 23233

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Trifluraline 600 g/L

United Agri Products Canada Inc.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, Ontario

N0L 1G5

Téléphone: 519/268-8001 ou 800/561-8273

CONTENU NET : 205 L

16292

03/04

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF S'IL EST INGÉRÉ

CAUSE UNE IRRITATION AUX YEUX ET LA PEAU

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

PREMIERS SOINS

Produit nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir la personne incommodée mais contacter un médecin immédiatement, en apportant l'étiquette du produit avec soi ou contacter un centre anti-poison.

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau propre courante pendant au moins 15 minutes et recourir à des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter d'après les symptômes. Contient des distillats de pétrole.

MODE D'EMPLOI

À utiliser uniquement pour la préparation d'un herbicide-pesticide qui est homologué en vertu SUR LES ENGRAIS.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES:

Lire attentivement toutes ces instructions avant d'utiliser la BONANZA. Tout emploi qui n'est pas conforme à ces directives pourrait entraîner une suppression insuffisante et même un endommagement de la cultures. La BONANZA est un herbicide de pré-levée qui est pulvérisé sur le sol, puis mécaniquement mélangé ou incorporé dans la terre. Il détruit les mauvaises herbes à mesure qu'elles germent. Il ne tue pas les mauvaises herbes établies. La BONANZA per met d'obtenir une suppression durable des plantules des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées ci-dessous.

AVERTISSEMENT

SEMIS DIRECT

Il faut s'occuper tout particulièrement des aspects suivants de l'utilisation de ce produit:

- Les doses doivent être appliquées avec précision.
- Appliquer uniquement sur les types de sols indiqués (NE PAS L'APPLIQUER SUR les sols tourbeux et les terres noires ou organiques).
- Appliquer seulement sur de sols contenant moins de 15% de matière organique et qui sont secs et en assez bon états pour être travaillés.
- Une application sur un sol qui peut être inondé (ou il reste des mares d'eau pendent plus de 3 à 5 jours) pourrait entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes. Si le terrain rest inondé pendant une assez longue période (3 semaines ou plus), le résultat pourrait être une absence total de suppression des mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer sur un sol qui pourrait être érodé par le vent, l'eau ou autrement. Une application dans certaines conditions, comme un faible recouvrement de débris ou une terre à texture légère, pourrait favoriser l'érosion par le vent et/ou l'eau et c'est pourquoi elle n'est pas recommandée.
- L'incorporation est une étape essentielle de l'application. Lorsqu'elle est correctement appliquée dans la conditions normales, la BONANZA ne nuit pas à la culture. S'il y a des facteurs de stress tels qu'un sol humide, une profondeur incorrecte d'ensemencement, une maladie des semis, une basse température, une quantité excessive de sel dans le sol, une fertilité insuffisante ou une sécheresse, la BONANZA peut endommager la culture.
- On vous recommande de ne pas introduire les cultures suivantes dans le cycle de rotation après une application de BONANZA tels que l'avoine, les graminées annuelles à petites graines comme l'alpiste et la fétuque rouge trançante: mil (phléole des prés) et les betteraves à sucre. Dans les betteraves à sucre, si les conditions sont normales, il n'y a pas report ou de rémanence. Toutefois, il faut considérer ce qui précède comme un conseil de précaution.
- Ne pas appliquer cet herbicide sur un sol où il y a beaucoup de mottes et qui n'est pas en assez bon état pour être travaillé.
- Ne pas l'appliquer sur un sol sablonneux qui contient moins de 1% de matière organique.
- L'application de ce produit sur des buttes sérieusement érodées pourrait entraîner une diminution de la récolte ou des dommages aux cultures en rotation.

Dans l'Ouest du Canada, des populations de sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE se sont développées dans un certain nombre de champs qu'on avait traités à la TRIFLURALINE à maintes reprises au cours d'une période prolongée. Les produits à base de TRIFLURALINE ou D'ÉTHALFLURALINE (p, ex., ADVANCE, BONANZA, HERITAGE, RIVAL, TREFLAN, TRIFLUREX, TRIFLURALIN, FORTRESS et EDGE) ne suppriment pas la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE. Pour retarder la sélection ou diminuer la propagation de la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE, éviter d'utiliser ces produits à maintes reprises dans un même champ, ou faire un traitement herbicide distinct pour supprimer la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE.

ATTENTION Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou pour le foin; il n'ya pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter tel usage.

PLANTES REPRIQUES

On peut subir des diminutions de rendement si la BONANZA est appliquée sur des sujets couper transplantées affaiblis. Les précautions stipulées pour les cultures à semis direct s'appliquent aussi aux plants repiqués. De plus, pour bénéficier d'une tolérance maximale de la part des sujets repiqués, il faut respecter les conditions suivantes:

- On ne doit transplanter que des sujets en bonne santé.
- Ne pas transplanter dans de conditions défavorables de croissance, comme par temps frais ou humide.
- Observer toutes les instructions données sur l'étiquette.

APPLICATION DE LA BONANZA AVEC LES ENGRAIS LIQUIDES

La BONANZA peut être mélangée à un engrais azoté liquide (comme le 28-0-0) pour une application de pré-semis ou de post-semis avec incorporation au sol. La BONANZA peut aussi être mélangée en réservoir avec AVADEx® BW et un engrais liquide pour effectuer, dans le blé ou l'orge, une application de post-semis avec incorporation. Il faut se conformer à toutes les recommandations concernant les quantités à utiliser par hectare, les répartitions des cultures, les techniques d'incorporation, les indications spéciales, les restrictions et les précautions spéciales doivent être respectées. Une agitation constante est nécessaire jusqu'à la fin de l'application. Appliquer le mélange BONANZA engrais uniformément à la surface du sol avec un pulvérisateur correctement réglé. S'assurer que le produit est réparti uniformément sur la surface du sol. Procéder de la façon normale pour l'incorporation de la BONANZA.

ESSAI DE COMPATIBILITÉ: Etant donné qu'il existe tellement d'engrais différents, une petite quantité d'engrais liquide et de BONANZA devrait être rincé à l'essai en ce que concerne la compatibilité avant de procéder au mélange en réservoir.

(1) Verser 500 millimètres d'engrais liquide dans un récipient d'un litre

(2) Ajouter 10 millimètres de BONANZA

(3) Fermer le récipient et bien agiter

(4) Ne pas toucher au récipient pendant cinq minutes

La BONANZA et l'engrais sont compatibles si la BONANZA reste en suspension. Si la BONANZA se dépose rapidement, mais se remet en suspension facilement après l'agitation, on peut utiliser le mélange à condition de l'agiter constamment.

APPLICATION DE LA BONANZA SUR UN ENGRAIS SEC EN VRAC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les engrais secs en vrac (SAUF LES ENGRAIS AZOTÉS) peuvent être imprégnés de BONANZA, l'application peut être effectuée à l'automne ou au printemps, sous forme de traitement de pré-semis incorporés, pour protéger les cultures homologuées. L'engrais imprégné de BONANZA doit être répandu aussitôt que possible. Pour connaître les doses à utiliser et les moments propices à l'application pour les diverses cultures, consulter les tableaux d'application et de dosage qui font partie de cette étiquette. Il faut consulter l'étiquette de ce produit pour se familiariser avec les précautions, les avertissements, les restrictions, les cultures en rotation et les directives détaillées concernant les quantités à utiliser, la texture du sol, le mode d'application et les techniques d'incorporation. C'est à la compagnie qui vend les mélanges herbicides/engrais qu'incombe la responsabilité de se conformer aux stipulations de la loi sur les engrais. Application de la BONANZA sur un engrais peut-être avec AVADÉX® BW.

PRÉPARATION ET MÉLANGE

Il faut appliquer au moins 200 kilogrammes par hectare d'engrais sec imprégné de la dose recommandée de BONANZA. Préparer et mélanger l'engrais sec et la BONANZA dans un mélangeur rotatif pour engrais. Les buses employées pour pulvériser la BONANZA sur l'engrais devraient être placées de façon à assurer une répartition uniforme de l'herbicide. Prévoir une période de mélange assez longue pour obtenir un bon recouvrement de l'engrais par ce produit. Si le mélange engrais-herbicide est trop humide pour permettre une application uniforme, on recommande d'employer une substance très absorbante comme une terre à diatomées ou de l'argile en poudre fine. Il faut ajouter suffisamment de matière absorbante pour que le mélange s'écoule facilement.

Des plus considérables d'engrais pourraient être requises pour s'assurer que le mélange n'est pas trop humide, surtout quand on utilise une dose accrue de BONANZA.

APPLICATION

Répandre l'engrais imprégné de BONANZA immédiatement après avoir complété la préparation du mélange. S'assurer que l'engrais est appliqué uniformément sur la surface du sol, en utilisant un applicateur correctement réglé. Si l'on se sert d'un épandeur rotatif, un chevauchement à 100% est recommandé pour effectuer une répartition uniforme. L'applicateur rotatif devrait être réglé pour appliquer la moitié de la dose désirée par hectare, ensuite, on revient sur le même parcours pour couvrir la moitié de la bande qui vient d'être traitée. Les épandeurs à dégoutement doivent être réglés avec l'engrais imprégné, car le débit sera plus lent que celui qu'on obtient normalement avec un engrais sec pur.

BONANZA 600 TABLEAU DE DOSE

Lors de la préparation d'un mélange d'engrais et de BONANZA 600, utiliser la quantité exacte de BONANZA 600 sur une quantité d'engrais, afin d'appliquer la dose exacte de BONANZA 600 par hectare.

PROVINCES DES PRAIRIES et RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX de la COLOMBIE-BRITANIQUE

DOSES RECOMMANDÉES DE BONANZA PAR HECTARE

| CULTURE | TYPE DE SOL | | REMARQUES |
|--|-------------|----------------------------------|---|
| | Léger | Moyen ou Lourd DOSE (L/ha) | |
| TRAITEMENT DE PRINTEMPS | | | |
| Asperge, Canola, tolérant les triazines, Crambe, Faux safran, Fève à cheval, Fraisier, Haricot noir, Haricot rognon de coq, Haricot sec, Mélilot, Moutarde, Pois (sec ou de conserve), Sainfoin, Soja, Tournesol | 1,3 | 1,8 | Appliquer moins de 3 semaines avant le semis ou aussitôt avant. Ne pas traiter la moutarde en sol sableux. |
| TRAITEMENT DE PRINTEMPS | | | |
| Brise-vent (caragan, frêne vert orme d'Amérique, orme de Sibérie et pin sylvestre) | 3,7 | 7,3 | Appliquer avant le repiquage. La dose élevée procure une meilleure suppression et une persistance plus longue dans le sol. |
| TRAITEMENT D'AUTOMNE | | | |
| Canola, Canola tolérant les triazines, Faux safran, Fève à cheval, Haricot noir, Haricot sec, Haricot rognon de coq, Lentille, Lin, Moutarde, Pois, Soja, Tournesol | 1,8 | 2,3 | Appliquer et incorporer entre le 1er septembre et le gel du sol. |
| TRAITEMENT D'ÉTÉ | | | |
| Canola, Faux safran, Lin | 2,8 | 2,8 | Appliquer et incorporer entre le 1er juin et le 1er septembre. Les incorporations ultérieures peuvent se faire n'importe quand avant le gel du sol. |

NOTE: Incorporer dans les 24 heures suivant le traitement.

SUPPRESSION DE LA SETAIRE VERTE SUR LE BLÉ ET L'ORGE

| | |
|---------|--------------------------------|
| Orge | Blé de force roux de printemps |
| Blé dur | Blé tendre blanc de printemps |

MODE D'ACTION

La plupart des graines de setaire verte germent dans les premiers 5 cm du sol. Pour empêcher leur germination, pulvériser BONANZA et l'incorporer dans cette zone. Semer les graines de blé et d'orge au-dessous de cette couche (à la profondeur de 5 à 8 cm), afin de prévenir les dégâts. Appliquer BONANZA et l'incorporer après les semis mais avant la levée du blé ou de l'orge.

| | | |
|----------------------|-------------|-------------|
| DOSES RECOMMANDÉES : | Sols légers | Sols lourds |
| | 0,93 L/ha | 1,4 L/ha |

EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT

Appliquer l'herbicide au printemps et avant l'ensemencement des cultures et la levée des mauvaises herbes. Appliquer uniformément sur la surface du sol et incorporer moins de 24 heures après l'application.

DOSES RECOMMANDÉES POUR LES CULTURES DANS L'EST DU CANADA ET LA COLUMBIE-BRITANNIQUE

| CULTURE | TEXTURE DU SOL (litres/hectare) | | | REMARQUES |
|---|------------------------------------|---|-------|--|
| | Léger | Moyen | Lourd | |
| Sable | | Loam | | Loam limono-argileux |
| Loam sableux | | Loam limoneux Limon Loam sable-argileux | | Argile limoneuse Loam argileux Argile |
| Carottes, Féveroles (faba), Choux frisés, Fourrages, colza Fourrager, haricots De grande culture (Secs et rouges), | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Moutarde, canola, Fèves soja, haricots mange-tout, navets blancs (pour les animaux seulement), Canola qui tolère les triazines | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Semis direct: Choux-fleurs | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Luzerne, Choux Appliquer à partir de 3 semaines avant les semis jusqu'au moment du semis. Les choux et les choux-fleurs semés directement ont manifesté une tolérance médiocre de la BONANZA aux doses recommandées. Dans certains cas, on remarquera une croissance clairsemée ou rabougrie. |
| Fraises | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis. |
| Rutabagas | N/A | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. Ne pas utiliser pour des navets cultivés dans un sol sableux. |
| Asperges | 1,7 | 2,5 | 3,3 | Incorporer immédiatement après l'application. N'utiliser que sur des asperges qui sont établies depuis au moins 3 ans. |
| Plants repiqués: Brocolis, Choux de Bruxelles Choux-fleurs, Piments Tomates | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Haricots de Lima Pois (de grande culture et pour conserves) | 1 | 1 | 1,3 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment de semis. |
| Plantes ornementales: Transplantation de sujets ligneux de Pépinières et de plantes vivaces | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant la terre jusqu'au moment de la plantation. |
| Ornementales: Sujets ligneux de pépinières une fois établis | 1 | 1,3 | 1,8 | Diriger le jet sur la surface. Incorporer soigneusement aussi près que possible des plantes ornementales. Ne pas endommager leurs racines. |

La BONANZA ne doit pas être utilisée sur des couvre-sol d'ornement comme l'ajuga, le myrte et la pachysandra, car ces plantes pourraient être endommagées.

INCORPORATION

Suivre les recommandations d'incorporation qui sont normales pour la BONANZA pour obtenir les meilleurs résultats possibles, attendre au moins 3 jours à la suite de l'incorporation initiale pour procéder à la seconde.

MISES EN GRADE:

1. Pour prévenir la contamination, s'assurer que les deux (2) charges mélangées suivantes ne seront employées que sur des cultures pour lesquelles la BONANZA est homologuée.
2. Ne pas imprégner la BONANZA ni aucun autre herbicide sur des engrais azotés (ammonium, potassium, sodium, calcium). La combinaison de la BONANZA avec de tels engrais pourrait causer une explosion.

Tous les autres engrais secs d'usage courant peuvent être utilisés pour l'imprégnation de BONANZA.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Le présent produit renferme un distillat du pétrole à 39,5%, qui est modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, rejet de déchets ou nettoyage de l'équipement.

Porter des gants et des lunettes à coques lors de la manipulation. Éviter d'inhalier les vapeurs.

Ne jamais contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des résidus.

Ne pas contaminer l'eau servant à l'irrigation ou à des fins domestiques. Ne pas emmagasiner près des engrais, semences, insecticides ou fongicides.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit chauffé. Ne pas conserver près des engrais, des semences, des insecticides ni des fongicides. Ne pas conserver près de la chaleur ni des flammes. La matière active peut se cristalliser à moins de 5°C. Si l'on a conservé le produit à moins de 5°C, vérifier s'il y a des cristaux au fond du récipient. Le cas échéant, mettre le récipient dans un endroit chaud (au moins 15°C) pendant quelques heures. Ensuite, agiter le récipient. Si, après quelques heures, il reste encore des cristaux, agiter le récipient de nouveau. **AVANT L'EMPLOI, S'ASSURER QUE TOUS LES CRISTAUX SONT DISSOUS.**

INCENDIE ET DÉVERSEMENTS

EN CAS DE DÉVERSEMENT (utiliser l'équipement sécuritaire approprié): Absorber tout produit déversé à l'aide d'une substance inerte comme du sable ou de la sciure de bois. Endiguer les quantités considérables renversées. Ne pas nettoyer avec de l'eau.

EN CAS D'INCENDIE, utiliser une brume d'eau, de la mousse, du CO₂ ou une poudre sèche. Pour combattre le feu, utiliser une source d'air autonome à demande de pression. La combustion du produit peut provoquer l'émission de gaz délétères. Prendre les mesures requises pour que l'eau utilisée contre le feu ne puisse pas atteindre de sources d'eau.

En cas de déversements considérables, contacter UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., (519) 268-8001 ou (800) 561-8273.

ÉLIMINATION

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

20-AVR-2004

DATAPAK

BONANZA® 600

CONCENTRÉ DE FABRICATION. POUR LA FABRICATION

ATTENTION POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI
NO D'HOMOLOGATION 23233

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Trifluraline 600 g/L

United Agri Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

Téléphone: 519/268-8001 ou 800/561-8273

CONTENU NET : 205 L

16292

03/04

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF S'IL EST INGÉRÉ

CAUSE UNE IRRITATION AUX YEUX ET LA PEAU

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

PREMIERS SOINS

Produit nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir la personne incommodée mais contacter un médecin immédiatement, en apportant l'étiquette du produit avec soi ou contacter une centre anti-poison.

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau propre courante pendant au moins 15 minutes et recourir à des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter d'après les symptômes. Contient des distillats de pétrole.

MODE D'EMPLOI

À utiliser uniquement pour la préparation d'un herbicide-pesticide qui est homologué en vertu SUR LES ENGRAIS.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES:

Lire attentivement toutes ces instructions avant d'utiliser le BONANZA. Tout emploi qui n'est pas conforme à ces directives pourrait entraîner une suppression insuffisante et même un endommagement de la cultures. Le BONANZA est un herbicide de pré-levée qui est mélangé avec un fertilisant, puis mécaniquement mélangé ou incorporé dans la terre. Il détruit les mauvaises herbes à mesure qu'elles germent. Il ne tue pas les mauvaises herbes établies. Le BONANZA permet d'obtenir une suppression durable des plantules des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées ci-dessous.

AVERTISSEMENT

SEMIS DIRECT

Il faut s'occuper tout particulièrement des aspects suivants de l'utilisation de ce produit:

- Les doses doivent être appliquées avec précision.
- Appliquer uniquement sur les types de sols indiqués (NE PAS L'APPLIQUER SUR les sols tourbeux et les terres noires ou organiques).
- Appliquer seulement sur de sols contenant moins de 15% de matière organique et qui sont secs et en assez bon état pour être travaillés.
- Une application sur un sol qui peut être inondé (où il reste des mares d'eau pendant plus de 3 à 5 jours) pourrait entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes. Si le terrain reste inondé pendant une assez longue période (3 semaines ou plus), le résultat pourrait être une absence total de suppression des mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer sur un sol qui pourrait être érodé par le vent, l'eau ou autrement. Une application dans certaines conditions, comme un faible recouvrement de débris ou une terre à texture légère, pourrait favoriser l'érosion par le vent et/ou l'eau et c'est pourquoi elle n'est pas recommandée.
- L'incorporation est une étape essentielle de l'application. Lorsqu'elle est correctement appliquée dans des conditions normales, le BONANZA ne nuit pas à la culture. S'il y a des facteurs de stress tels qu'un sol humide, une profondeur incorrecte d'ensemencement, une maladie des semis, une basse température, une quantité excessive de sel dans le sol, une fertilité insuffisante ou une sécheresse, le BONANZA peut endommager la culture.
- On vous recommande de ne pas introduire les cultures suivantes dans le cycle de rotation après une application de BONANZA tels que l'avoine, les graminées annuelles à petites graines comme l'alpiste et la féтуque rouge traçante: mil (phléole des prés) et les betteraves à sucre. Dans les betteraves à sucre, si les conditions sont normales, il n'y a pas report ou de rémanence. Toutefois, il faut considérer ce qui précède comme un conseil de précaution.
- Ne pas appliquer cet herbicide sur un sol où il y a beaucoup de mottes et qui n'est pas en assez bon état pour être travaillé.
- Ne pas l'appliquer sur un sol sableux qui contient moins de 1% de matière organique.
- L'application de ce produit sur des buttes sérieusement érodées pourrait entraîner une diminution de la récolte ou des dommages aux cultures en rotation.

Dans l'Ouest du Canada, des populations de sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE se sont développées dans un certain nombre de champs qu'on avait traités à la TRIFLURALINE à maintes reprises au cours d'une période prolongée. Les produits à base de TRIFLURALINE ou D'ÉTHALFLURALINE (p, ex., ADVANCE, BONANZA, HERITAGE, RIVAL, TREFLAN, TRIFLUREX, TRIFLURALIN, FORTRESS et EDGE) ne suppriment pas la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE. Pour retarder la sélection ou diminuer la propagation de la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE, éviter d'utiliser ces produits à maintes reprises dans un même champ, ou faire un traitement herbicide distinct pour supprimer la sétaire verte tolérante à la TRIFLURALINE.

ATTENTION Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou pour le foin; il n'ya pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter tel usage.

PLANTES REPIQUÉES

On peut subir des diminutions de rendement si le BONANZA est appliqué sur des sujets transplantés affaiblis. Les précautions stipulées pour les cultures à semis direct s'appliquent aussi aux plants repiqués. De plus, pour bénéficier d'une tolérance maximale de la part des sujets repiqués, il faut respecter les conditions suivantes:

- On ne doit transplanter que des sujets en bonne santé.
- Ne pas transplanter dans de conditions défavorables de croissance, comme par temps frais ou humide.
- Observer toutes les instructions données sur l'étiquette.

APPLICATION DE BONANZA AVEC LES ENGRAIS LIQUIDES

BONANZA peut être mélangée à un engrais azoté liquide (comme le 28-0-0) pour une application de pré-semis ou de post-semis avec incorporation au sol. BONANZA peut aussi être mélangé en réservoir avec AVADEx® BW et un engrais liquide pour effectuer, dans le blé ou l'orge, une application de post-semis avec incorporation. Il faut se conformer à toutes les recommandations concernant les quantités à utiliser par hectare, les répartitions des cultures, les techniques d'incorporation, les indications spéciales, les restrictions et les précautions spéciales doivent être respectées. Une agitation constante est nécessaire jusqu'à la fin de l'application. Appliquer le mélange BONANZA engrais uniformément à la surface du sol avec un pulvérisateur correctement réglé. S'assurer que le produit est réparti uniformément sur la surface du sol. Procéder de la façon normale pour l'incorporation de BONANZA.

ESSAI DE COMPATIBILITÉ: Étant donné qu'il existe tellement d'engrais différents, une petite quantité d'engrais liquide et de BONANZA devrait être mis à l'essai en ce que concerne la compatibilité avant de procéder au mélange en réservoir.

(1) Verser 500 millilitres d'engrais liquide dans un récipient d'un litre

(2) Ajouter 10 millilitres de BONANZA

(3) Fermer le récipient et bien agiter

(4) Ne pas toucher au récipient pendant cinq minutes

Le BONANZA et l'engrais sont compatibles si le BONANZA reste en suspension. Si le BONANZA se dépose rapidement, mais se remet en suspension facilement après l'agitation, on peut utiliser le mélange à condition de l'agiter constamment.

APPLICATION DE BONANZA SUR UN ENGRAIS SEC EN VRAC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les engrais secs en vrac (SAUF LES ENGRAIS AZOTÉS) peuvent être imprégnés de BONANZA, l'application peut être effectuée à l'automne ou au printemps, sous forme de traitement de pré-semis incorporés, pour protéger les cultures homologuées. L'engrais imprégné de BONANZA doit être répandu aussitôt que possible. Pour connaître les doses à utiliser et les moments propices à l'application pour les diverses cultures, consulter les tableaux d'application et de dosage qui font partie de cette étiquette. Il faut consulter l'étiquette de ce produit pour se familiariser avec les précautions, les avertissements, les restrictions, les cultures en rotation et les directives détaillées concernant les quantités à utiliser, la texture du sol, le mode d'application et les techniques d'incorporation. C'est à la compagnie qui vend les mélanges herbicides/engrais qu'incombe la responsabilité de se conformer aux stipulations de la loi sur les engrais. L'application de BONANZA sur un engrais peut être effectuée avec AVADEx® BW.

PRÉPARATION ET MÉLANGE

Il faut appliquer au moins 200 kilogrammes par hectare d'engrais sec imprégné de la dose recommandée de BONANZA. Préparer et mélanger l'engrais sec et la BONANZA dans un mélangeur rotatif pour engrais. Les buses employées pour pulvériser la BONANZA sur l'engrais devraient être placées de façon à assurer une répartition uniforme de l'herbicide. Prévoir une période de mélange assez longue pour obtenir un bon recouvrement de l'engrais par ce produit. Si le mélange engrais-herbicide est trop humide pour permettre une application uniforme, on recommande d'employer une substance très absorbante comme de la terre à diatomées ou de l'argile en poudre fine. Il faut ajouter suffisamment de matière absorbante pour que le mélange s'écoule facilement.

Des quantités plus considérables d'engrais pourraient être requises pour s'assurer que le mélange n'est pas trop humide, surtout quand on utilise une dose accrue de BONANZA.

APPLICATION

Répandre l'engrais imprégné de BONANZA immédiatement après avoir complété la préparation du mélange. S'assurer que l'engrais est appliqué uniformément sur la surface du sol, en utilisant un applicateur correctement réglé. Si l'on se sert d'un épandeur rotatif, un chevauchement à 100% est recommandé pour effectuer une répartition uniforme. L'applicateur rotatif devrait être réglé pour appliquer la moitié de la dose désirée par hectare, ensuite, on revient sur le même parcours pour couvrir la moitié de la bande qui vient d'être traitée. Les épandeurs à dégoutement doivent être réglés avec l'engrais imprégné, car le débit sera plus lent que celui qu'on obtient normalement avec un engrais sec pur.

BONANZA 600 TABLEAU DE DOSE

Lors de la préparation d'un mélange d'engrais et de BONANZA 600, utiliser la quantité exacte de BONANZA 600 sur une quantité d'engrais, afin d'appliquer la dose exacte de BONANZA 600 par hectare.

PROVINCES DES PRAIRIES et RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX en COLOMBIE-BRITANNIQUE

DOSES RECOMMANDÉES DE BONANZA PAR HECTARE

| CULTURE | TYPE DE SOL | | REMARQUES |
|---|-------------|----------------------------------|---|
| | Léger | Moyen ou Lourd DOSE (L/ha) | |
| TRAITEMENT DE PRINTEMPS | | | |
| Asperge, Canola tolérant aux triazines, Crambe, Faux safran, Fève à cheval, Fraisier, Haricot noir, Haricot rognon de coq, Haricot sec, Mélilot, Moutarde, Pois (de grande culture ou de conserve), Sainfoin, Soja, Tournesol | 1,3 | 1,8 | Appliquer moins de 3 semaines avant le semis ou aussitôt avant. Ne pas traiter la moutarde en sol sableux. |
| TRAITEMENT DE PRINTEMPS | | | |
| Brise-vent (caragan, frêne vert orme d'Amérique, orme de Sibérie et pin sylvestre) | 3,7 | 7,3 | Appliquer avant le repiquage. La dose élevée procure une meilleure suppression et une persistance plus longue dans le sol. |
| TRAITEMENT D'AUTOMNE | | | |
| Canola, Canola tolérant aux triazines, Faux safran, Fève à cheval, Haricot noir, Haricot sec (de grande culture ou rognons), Lentille, Lin, Moutarde, Pois, Soja, Tournesol | 1,8 | 2,3 | Appliquer et incorporer entre le 1er septembre et le gel du sol. |
| TRAITEMENT D'ÉTÉ | | | |
| Canola, Faux safran, Lin Canola résistant aux triazines | 2,8 | 2,8 | Appliquer et incorporer entre le 1er juin et le 1er septembre. Les incorporations ultérieures peuvent se faire n'importe quand avant le gel du sol. |

NOTE: Incorporer dans les 24 heures suivant le traitement.

SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE SUR LE BLÉ ET L'ORGE

| | |
|---------|--------------------------------|
| Orge | Blé de force roux de printemps |
| Blé dur | Blé tendre blanc de printemps |

MODE D'ACTION

La plupart des graines de sétaire verte germent dans les premiers 5 cm du sol. Pour empêcher leur germination, pulvériser BONANZA et l'incorporer dans cette zone. Semer les graines de blé et d'orge au-dessous de cette couche (à la profondeur de 5 à 8 cm), afin de prévenir les dégâts. Appliquer BONANZA et l'incorporer après les semis mais avant la levée du blé ou de l'orge.

| | | |
|----------------------|-------------|-------------|
| DOSES RECOMMANDÉES : | Sols légers | Sols lourds |
| | 0,93 L/ha | 1,4 L/ha |

EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT

Appliquer l'herbicide au printemps et avant l'ensemencement des cultures et la levée des mauvaises herbes. Appliquer uniformément sur la surface du sol et incorporer moins de 24 heures après l'application.

DOSES RECOMMANDÉES POUR LES CULTURES DANS L'EST DU CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

| CULTURE | TEXTURE DU SOL (litres/hectare) | | | REMARQUES |
|---|------------------------------------|---|-------|---|
| | Léger | Moyen | Lourd | |
| Sable | | Loam | | Loam limono-argileux |
| Loam sableux | | Loam limoneux Limon Loam sable-argileux | | Argile limoneuse Loam argileux Argile |
| Carottes, Féveroles (faba), Choux frisés, colza Fourrager, haricots De grande culture (Secs et rouges), | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Moutarde, canola, Fèves soja, haricots mange-tout, navets blancs (pour les animaux seulement), Canola tolérant aux triazines | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Semis direct: Choux-fleurs Luzerne, choux | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Luzerne, Choux Appliquer à partir de 3 semaines avant les semis jusqu'au moment du semis. Les choux et les choux-fleurs semés directement ont manifesté une tolérance médiocre au BONANZA aux doses recommandées. Dans certains cas, on remarquera une croissance clairsemée ou rabougrie. |
| Fraises | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis. |
| Rutabagas | N/A | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. Ne pas utiliser pour des navets cultivés dans un sol sableux. |
| Asperges | 1,7 | 2,5 | 3,3 | Incorporer immédiatement après l'application. N'utiliser que sur des asperges qui sont établies depuis au moins 3 ans. |
| Plants repiqués: Brocolis, Choux de Bruxelles Choux-fleurs, Piments Tomates | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| Haricots de Lima Pois (de grande culture et pour conserves) | 1 | 1 | 1,3 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment de semis. |
| Plantes ornementales: Transplantation de sujets ligneux de Pépinières et de plantes vivaces | 1 | 1,3 | 1,8 | Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant la terre jusqu'au moment de la plantation. |
| Ornementales: Sujets ligneux de pépinières une fois établis | 1 | 1,3 | 1,8 | Diriger le jet sur la surface. Incorporer soigneusement aussi près que possible des plantes ornementales. Ne pas endommager leurs racines. |

BONANZA ne doit pas être utilisé sur des couvre-sol d'ornement comme l'ajuga, le myrte et la pachysandra, car ces plantes pourraient être endommagées.

INCORPORATION

Suivre les recommandations d'incorporation qui sont normales pour le BONANZA pour obtenir les meilleurs résultats possibles, attendre au moins 3 jours à la suite de l'incorporation initiale pour procéder à la seconde.

MISES EN GARDE:

1. Pour prévenir la contamination, s'assurer que les deux (2) charges mélangées suivantes ne seront employées que sur des cultures pour lesquelles BONANZA est homologué.
2. Ne pas imprégner BONANZA ni aucun autre herbicide sur des engrais azotés (ammonium, potassium, sodium, calcium). La combinaison de BONANZA avec de tels engrais pourrait causer une explosion.

Tous les autres engrais secs d'usage courant peuvent être utilisés pour l'imprégnation de BONANZA.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Le présent produit renferme un distillat du pétrole à 39,5%, qui est modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, rejet de déchets ou nettoyage de l'équipement.

Porter des gants et des lunettes à coques lors de la manipulation. Éviter d'inhaler les vapeurs.

Ne jamais contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des résidus.

Ne pas contaminer l'eau servant à l'irrigation ou à des fins domestiques.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit chauffé. Ne pas conserver près des engrais, des semences, des insecticides ni des fongicides. Ne pas conserver près de la chaleur ni des flammes. La matière active peut se cristalliser à moins de 5°C. Si l'on a conservé le produit à moins de 5°C, vérifier s'il y a des cristaux au fond du récipient. Le cas échéant, mettre le récipient dans un endroit chaud (au moins 15°C) pendant quelques heures. Ensuite, agiter le récipient. Si, après quelques heures, il reste encore des cristaux, agiter le récipient de nouveau. **AVANT L'EMPLOI, S'ASSURER QUE TOUS LES CRISTAUX SONT DISSOUS.**

INCENDIE ET DÉVERSEMENTS

EN CAS DE DÉVERSEMENT (utiliser l'équipement sécuritaire approprié): Absorber tout produit déversé à l'aide d'une substance inerte comme du sable ou de la sciure de bois. Endiguer les quantités considérables renversées. Ne pas nettoyer avec de l'eau.

EN CAS D'INCENDIE, utiliser une brume d'eau, de la mousse, du CO₂ ou une poudre sèche. Pour combattre le feu, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive. La combustion du produit peut provoquer l'émission de gaz nocifs. Prendre les mesures requises pour que l'eau utilisée contre le feu ne puisse pas atteindre de sources d'eau.

En cas de déversements considérables, contacter UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., (519) 268-8001 ou (800) 561-8273.

ÉLIMINATION

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

BASE

BONANZA® 600

CONCENTRÉ DE FABRICATION. POUR LA FABRICATION

ATTENTION POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI
NO D'HOMOLOGATION 23233

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Trifluraline 600 g/L

United Agri Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

Téléphone: 519/268-8001 ou 800/561-8273

CONTENU NET : 205 L

03/04

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))